

Innovation défense : Succès du premier vol d'Heliblade, futur drone de très haute altitude

Category: 2020-2030,Actualités,Renseignement,Technologies

25 juillet 2026



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 24 juillet 2026

Très haute altitude : présentation des capacités en vol du démonstrateur *Heliblade*

- Le 24 juillet 2026, la société X721 a réalisé en Nouvelle-Aquitaine un vol de son démonstrateur *Heliblade*, drone expérimental d'environ 20 mètres de diamètre, à mi-chemin entre un hélicoptère et un avion.
- Cet objet innovant a vocation d'emporter dans la stratosphère à l'horizon 2030 une charge utile de renseignement ou de télécommunication. Il pourra ainsi être utilisé pour des missions de défense et, dans une logique duale, pour des missions de sécurité (surveillance des feux de forêts, rétablissement des communications au-dessus des zones sinistrées, etc.).
- Grâce à l'énergie solaire, ce drone sera susceptible d'évoluer pendant plusieurs mois au-delà de 20 km d'altitude, les conditions météorologiques et d'ensoleillement y étant adaptées pour des vols de très longue durée.

Au cours de ce vol, réalisé à basse altitude, la société X721, en présence de l'armée de l'Air et de l'Espace, de la Direction générale de l'armement (DGA) et de l'Agence de l'innovation de défense (AID), a pu tester le concept, la stabilité et la manœuvrabilité de ce drone.

L'exploitation des données du vol permettra à la société de poursuivre le développement du système *Heliblade*. Le vol s'est déroulé en deux temps avec un premier palier à 15 mètres, puis une seconde phase en palier à 35 mètres d'altitude.

Cette première étape est une réussite collective et le fruit d'un travail commun entre l'armée de l'Air et de l'Espace et son Centre d'expertise aérienne militaire (CEAM), la DGA (via l'AID et la direction de l'ingénierie et de l'expertise) et la Direction de la sécurité des aéronefs d'État (DSAÉ). Ce vol illustre la capacité du ministère des Armées et des Anciens combattants à innover au profit des opérations et à accompagner les entreprises du secteur aérospatial. Le développement de ce drone, soutenu et accompagné par l'AID au profit de l'armée de l'Air et de l'Espace, s'inscrit pleinement dans la déclinaison de la stratégie des Armées pour la très haute altitude.

À propos de la très haute altitude La « très haute altitude » (THA) correspond à l'espace aérien compris entre environ 20 et 100 km d'altitude, espace qui sera de plus en plus utilisé dans les années à venir, par les acteurs civils comme militaires. Pour répondre aux enjeux de souveraineté et de supériorité opérationnelle de cet espace, la stratégie des armées pour la THA publiée en juin 2025 repose sur trois piliers: détection, interception, opération. Pour opérer dans la THA, les armées suivent le développement des plateformes permanentes en haute altitude (*High altitude permanent systems*) telles que les drones solaires, les ballons stratosphériques ou les ballons dirigeables

Contacts médias :

Service d'information et de relations publiques de l'armée de l'Air et de l'Espace
Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants